

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents

N° action : 11

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation
- 3.4. Accompagnement de l'évolution du projet et participation citoyenne
- 3.6. Partenariat scientifique

Description de l'action :

Cette fiche est en lien avec la fiche 12.

- Contexte :

Au-delà des franges d'hélophytes et herbacées des berges de la Semois, on trouve en milieu ouvert des pâtures et prairies de fauche à flore hygrophile et nitrophile, qui peuvent évoluer en mégaphorbiaies en cas d'abandon. En zone forestière, ce sont normalement des forêts alluviales d'aulnes et de frênes qui viennent occuper ce milieu. Néanmoins, au cours du siècle dernier, le lit majeur de la Semois a subi diverses dégradations dont l'abandon des pratiques agricoles et la plantation de résineux. Ces altérations ont conduit à une chute de la biodiversité à certains endroits.

- Objectif :

Restauration des biotopes, autrefois typiques des bords de la Semois : prairies humides de fauche, mégaphorbiaies, nardaies, prairies à renouée, forêts alluviales.

- Méthodologie :

1. Identifier les zones de travail, cartographier les plantations résineuses situées dans le lit majeur de la Semois et de ses affluents.
2. Contacter et s'accorder avec les propriétaires pour restaurer ces habitats naturels
3. Restauration des milieux (coupe, gyrobroyage, préparation, ensemencement, pose de clôtures)
4. Mise en place d'une gestion adéquate des sites et de leur suivi
5. Sensibilisation du grand public (panneaux, promenades guidées, etc.)

A noter : des mesures de précaution seront prises pendant les travaux effectués sur les berges et les bords de la Semois et de ses affluents. Ainsi, un bac de récupération d'huile sera présent sur le site du chantier afin d'éviter toute pollution du milieu aquatique par une éventuelle fuite et le remplissage en carburant des machines sera effectué en dehors des sites de travaux.

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

- Localisation :

Le long de la Semois et de ses affluents

- Public(s) ciblé(s) :

Propriétaires, gestionnaires, agriculteurs